

qui existent entre l'Occident et la Chine de Pékin. Nous devons être patient et éviter la précipitation. Autrement, nous risquons de compromettre les progrès déjà accomplis dans la suppression des causes de mésentente qui existent actuellement entre le Canada et la Chine communiste.

La reconnaissance viendra-t-elle ensuite? Cela reste à voir. Tout dépendra, — j'insiste sur ce point, — du degré d'amélioration de nos relations en certains domaines, et des avantages que nous verrons dans la reconnaissance. Nous ne nous sommes pas engagés à ne jamais reconnaître le Gouvernement de Pékin. Pour reprendre les mots du premier ministre sur ce point,

La reconnaissance de la Chine rouge est à l'étude depuis plusieurs années, et les membres du Gouvernement ne cessent d'envisager la question.

Pour revenir, en terminant, à la question de Berlin et de l'Allemagne, j'espère que nous pourrions étendre et élargir les terrains d'entente dans nos relations Est-Ouest par les mêmes moyens que nous employons dans des domaines limités. Je dois dire qu'il n'existe guère, s'il en existe vraiment, d'entente au sujet des attaques par surprise. La cessation des essais nucléaires a fait l'objet de longues discussions. Il existe un obstacle à la conclusion d'une entente sur la création de rouages régissant l'utilisation de l'espace interplanétaire. Le point de départ difficile qu'on prévoit pour l'amorçage des entretiens sur Berlin et sur l'Allemagne ne prête guère à l'optimisme. Je trouve pourtant, monsieur l'Orateur, que certains signes donnent à penser que le climat international s'améliore peut-être. L'URSS est disposée à discuter bien des problèmes avec nous. Il doit certes être évident, pour tout homme sensé, qu'il est d'intérêt primordial d'éviter la destruction de l'humanité par un conflit nucléaire. Puisse le désir d'une conférence, manifesté par M. Khrouchtchev et ses amis, correspondre à un authentique consentement à négocier, dans le cas particulier de Berlin et de l'Allemagne, plutôt qu'à une tentative d'imposer leur volonté aux trois puissances occupantes et aux 2,500,000 résidents de Berlin-Ouest dont nous avons garanti la sécurité.

Je termine en disant que nous espérons et souhaitons, comme, j'en suis sûr, le font tous les membres de cette Chambre, que la tenue d'une ou de plusieurs réunions entre l'Occident et le bloc soviétique serve à augmenter la confiance mutuelle entre les deux parties, même si cela ne devait se faire que graduellement.

Réponse canadienne à la note soviétique

Ottawa, le 17 février 1959

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre la réponse du Gouvernement canadien à la note du Gouvernement de l'URSS en date du 10 janvier 1959 et relative à la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne.